

# Comment les écoles gèrent leur quotidien

**Pour la rentrée des classes, le budget de l'enseignement prévoit une subvention de fonctionnement pour entretenir le quotidien des établissements scolaires tout au long de l'année.**

**YANN MCDOWELL (ST.)**

Alors que la rentrée scolaire approche à grand pas, les écoles doivent présenter des locaux bien chauffés et bien entretenus pour l'arrivée des élèves. Pour assurer cette logistique en permanence, l'école doit trouver les fonds nécessaires. Dans le budget de l'enseignement, une partie des subventions est prévue pour ces «frais de fonctionnement», c'est-à-dire «tout ce qui permet de faire la gestion quotidienne de l'école», selon Conrad Van der Verve, du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec). C'est le Pacte scolaire de 1959 qui avait fait l'inventaire de ces frais. Ils comprennent notam-

ment les dépenses en énergie, le renouvellement et l'entretien des locaux. Minimum 20% de la subvention de fonctionnement doivent être consacrés aux salaires du personnel ouvrier et administratif non statutaire. Les élèves sont aussi directement concernés: leurs excursions scolaires sont payées par la subvention.

Concrètement, chaque école reçoit par élève inscrit un montant qui est indexé chaque année. Ce montant accordé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) varie évidemment en fonction du réseau d'enseignement. Pour l'enseignement libre catholique, 750 euros sont prévus par élève du secondaire. Cette subvention représente 58% du montant alloué pour un élève dans un athénée de la FWB, qui reçoit 1.300 euros par an. Les accords de la Saint-Boniface de 2001 prévoyaient que cette proportion arrive à hauteur de 75%. Arriver à 100%, une subvention com-

plète, n'est pas prévu par la loi parce que la FWB pourrait alors revendiquer la propriété de l'école! De l'argent doit donc être cherché ailleurs pour financer les écoles de l'enseignement libre. «Nous recourrons à toute une série d'alternatives de financement comme les locations des bâtiments hors temps scolaire, des fancy-fairs et des mises en concurrence systématiques de nos fournisseurs. Nous demandons également aux parents qui le souhaitent de financer chaque année un fonds de soutien. Sans cela, nous ne pourrions pas investir correctement dans nos bâtiments et équipements informatiques», nous confie Denis Dehon, directeur des humanités au Centre scolaire de Berlaymont, à Waterloo. Mais attention, les périodes de disette sont parfois inévitables: «Les investissements ou le personnel ouvrier sont les premiers points à traiter pour garder un équilibre. On cherche également à être vigilants sur les frais de chauffage», précise M. Dehon.

# 58%

**La subvention par élève dans l'enseignement libre correspond à 58% de celle de l'enseignement officiel.**